

Etat, tous les Etats de l'Italie ; Piémontais, il rêva l'annexion au Piémont. Cette idée ne le quitta plus ; il allait la poursuivre, sans être arrêté par aucun des événements contraires, et l'on ne sait ce dont il faut le plus s'étonner en lui, de son habileté ou de sa persévérance.

Depuis son avènement au trône de Sardaigne, Charles-Albert, bien qu'il eût épousé Marie-Thérèse de Toscane, avait le désir non dissimulé de soustraire l'Italie septentrionale à la domination Autrichienne et d'agrandir ses Etats des provinces lombardes. Il avait mis tous ses soins à constituer une armée forte où il avait admis les Italiens de toutes nationalités. La Révolution eût commis une lourde maladresse en attaquant un roi qui deviendrait forcément son allié.

(*A suivre*)

A TRAVERS ROME

(*Suite*)

II. *L'office de Ténèbres à Saint-Jean-de-Latran.*

L'auguste et antique basilique du Latran, mère et souveraine de toutes les églises du monde, est sise près des remparts de Rome, dans une calme splendeur, isolée, puissante, glorieuse des souvenirs de son histoire. Les rumeurs de Cosmopolis ne lui arrivent qu'en vibrations atténuées ; la campagne étend autour d'elle ses plaines pacifiques et déroule au loin la ceinture des grands monts où poudroie la lumière d'or. C'est du Latran qu'autrefois le Pontife suprême, gardien des siècles et vice-roi de l'humanité régénérée, voyait venir à lui les nations suppliantes quand, harassées du voyage à travers le désert de cette vie, elles venaient puiser à la source du catholicisme les eaux de la grâce qui apaisent toute soif.

Le temple est vaste, à cinq nefs ; il est magnifique. Le plafond est à caissons dorés suivant la coutume empruntée aux basiliques païennes. Les marbres, d'une riche variété, sont distribués avec un goût ingénieux surtout dans le chœur dont la restauration est l'œuvre du pape régnant. Hélas ! Léon XIII ne peut pas venir aux solennités de sa cathédrale. Il n'y doit venir qu'en roi, précédé d'un brillant cortège de gala. Mais l'Europe ne veut plus voir dans le Pontife romain qu'une autorité spirituelle ; et un prince, suppôt des sociétés secrètes, a mis